

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 74 (1933), p. 41-48

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1933__74__41_0

© Société de statistique de Paris, 1933, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1933

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JANVIER 1933

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. DUGÉ DE BERNONVILLE, PRÉSIDENT SORTANT.
ALLOCATION DE M. LE PRÉSIDENT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1933 ET DU BUREAU
ALLOCATION DE M. PAUL RAZOUS, PRÉSIDENT POUR 1933.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1932.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES
COMMUNICATION DE M. RIVET : « LA STATISTIQUE DES FONCTIONNAIRES ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. DUGÉ DE BERNONVILLE, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. DUGÉ DE BERNONVILLE, président sortant.

ALLOCATION DE M. LE PRÉSIDENT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1933 ET DU BUREAU,

MES CHERS COLLÈGUES,

L'année dernière, à cette époque, je sollicitais votre indulgence pour me permettre de soutenir le grand honneur que vous m'aviez fait en me portant à la présidence éphémère de notre Société.

Aujourd'hui, à l'expiration du mandat que vous m'aviez confié, je dois publiquement reconnaître que mes vœux à cet égard ont été comblés. Votre bienveillance ne m'a pas trop laissé sentir combien peu j'étais préparé à ces fonctions. Je vous en exprime ma profonde gratitude.

Vous me permettrez certainement, car c'est pour moi une obligation trop évidente, un hommage particulier de reconnaissance aux membres de notre Conseil; en premier lieu, naturellement, à mon vieil ami, M. Barriol, qui personnifie intégralement toutes les traditions de notre Société et dont nous aurons l'occasion, je l'espère, de fêter assez prochainement la 25^e année de secrétariat.

Je dois aussi des remerciements particuliers à notre fidèle trésorier, M. Tringart et à notre dévoué secrétaire des séances, M. Chevalier. Grâce à eux, les charges de la présidence ont été singulièrement allégées.

Conformément à la tradition, j'évoquerai rapidement devant vous les faits qui ont marqué l'année dernière notre vie collective.

Rendons d'abord un dernier hommage à la mémoire de ceux de nos collègues que la mort nous a enlevés.

Outre notre ancien président d'honneur, M. Paul Doumer, victime de l'inqualifiable attentat que vous connaissez, la Société de Statistique a perdu 14 membres titulaires : MM. Reboul, Gay, Manchez, Madeline, Virot, Raichon, Laurence, Marnier, Soreph, Faure, Vial, Simon, Hayem et Lapina.

Nous adressons de nouveau l'expression de notre souvenir sympathique et ému aux familles de ces regrettés collègues.

En compensation de ces pertes douloureuses, nous avons eu le plaisir d'accueillir en 1932, 27 nouveaux membres; si ce chiffre est un peu plus faible que ceux des années immédiatement antérieures, années exceptionnelles, il n'en atteste pas moins la persistante vitalité de notre institution.

Je vous rappelle maintenant dans leur ordre chronologique, les communications faites en séance et sur lesquelles ont porté nos discussions.

En *janvier*, nous avons entendu un brillant exposé de M. BRUN sur le rôle des chemins de fer de l'État dans l'approvisionnement de Paris.

En *février*, M. DUCASSÉ nous a communiqué les résultats d'un savant travail sur une théorie rationnelle des privilèges dans les associations de capitaux.

En *mars*, un large tableau de la crise économique et des moyens préconisés pour la combattre nous a été magistralement brossé par M. RAZOUS.

En *avril*, M. BOUIS nous a présenté, sous une forme saisissante, les nombreux témoignages statistiques du mouvement de dépopulation en France.

A la *séance suivante*, M. SAUVY, cherchant à prévoir quel serait ce mouvement au cours des 50 prochaines années, nous a fourni des aperçus nouveaux sur les relations entre la natalité et la mortalité.

En *juin*, notre ancien président, M. Michel HUBER, a démonté devant nous le mécanisme délicat de la statistique des forces motrices et nous a montré par des chiffres précis, le prodigieux accroissement des puissances motrices utilisées dans les divers pays.

Revenant à la population, M. BOURDON nous a signalé en *octobre* les résultats du dernier recensement et nous a présenté d'intéressantes observations sur l'évolution de la population française depuis 20 ans.

En *novembre*, la question des transports automobiles développée avec tant de compétence par M. BOUVIER, a suscité un important débat autour de la répercussion de ces nouveaux moyens de transport sur l'activité des chemins de fer.

Enfin, au cours de la dernière séance, M. RAZOUS, dans une seconde communication nous a fait bénéficier de la documentation abondante et précise qu'il avait réunie sur les richesses forestières du globe et la consommation du bois dans les principaux pays.

Ces diverses communications portent l'empreinte de deux préoccupations dominantes. La première a trait au développement de la crise économique. aux difficultés nombreuses qu'elles a soulevées, à certains problèmes qui s'y rattachent assez étroitement (forces motrices, moyens de transport).

La seconde préoccupation, sans doute plus angoissante encore du point de vue particulier de notre pays est celle provoquée par le trouble actuel de la situation politique internationale et qui nous a ramenés vers les problèmes de la population. Ceux d'entre nous qui ont suivi les travaux de la Société de Statistique avant la guerre, ont gardé le souvenir des discussions que ces problèmes avaient déjà soulevées, à une époque où se développaient certaines appréhensions, trop justifiées par les événements futurs. A cette époque, autour des communications d'anciens collègues notamment du D^r BERTILLON et du D^r Lo-

WENDAHL s'affrontaient déjà, comme aujourd'hui les partisans d'un relèvement de la natalité et ceux d'un abaissement de la mortalité.

Aujourd'hui comme alors, si les thèses sont parfois un peu différentes, nous savons bien qu'elles ont une inspiration commune qui est le souci de l'intérêt national.

Avec les textes des communications faites en séance, notre *Journal* vous a apporté d'autres travaux, des chroniques et des notices bibliographiques contenant des aperçus intéressants sur une foule de questions et pour lesquels nous devons de sincères remerciements à leurs auteurs.

Au total, vous voyez mes chers collègues, que si l'année 1932 n'a pas été marquée par des progrès éclatants, elle a, du moins, honnêtement continué la prospérité de notre institution.

Et maintenant, suivant le protocole, il me resterait à vous présenter celui que l'unanimité de vos suffrages a désigné pour ma succession.

Vous le connaissez trop bien pour qu'il me soit permis d'insister longuement. Commissaire contrôleur des assurances privées depuis 1902, membre agrégé de l'Institut des actuaires, M. RAZOUS, il y a exactement 30 ans, soutenait en vue de ce dernier titre, une thèse sur la mortalité et la morbidité dans les professions dangereuses, qui obtenait le prix Montyon.

Secrétaire général de l'Institut des actuaires français, M. RAZOUS représente avec autorité une branche scientifique intimement liée à la Statistique et qui a rendu à celle-ci un grand service : celui d'avoir montré d'une manière indiscutable, qu'il y a des domaines où la prévision des phénomènes collectifs, déjà possible, est susceptible de larges applications pratiques. Mais M. RAZOUS n'a point limité son activité aux problèmes d'actuariat. Il est, comme vous le savez, l'auteur d'importants ouvrages d'économie industrielle, notamment sur *l'Installation des ateliers et usines*, sur *la Récupération et l'utilisation des sous-produits industriels*, sur *la Théorie et la pratique du séchage industriel*. Ses travaux sur *l'Immigration et l'émigration ouvrières*, sur *la Politique du logement des classes laborieuses* ont été couronnés par l'Institut.

Nous aurions garde, enfin, d'oublier les nombreuses communications que M. RAZOUS a faites à notre Société elle-même, et dont les deux dernières sont encore présentes à nos mémoires, comme de nouveaux témoignages de l'étendue de ses connaissances et la sûreté de ses informations.

Mon cher Président, je suis heureux que les circonstances me permettent de vous convier à occuper cette place qui vous appartient, sachant qu'elle ne pourrait revenir à un ami de la Statistique plus fidèle et plus sûr.

M. Paul RAZOUS prend place au fauteuil présidentiel et s'exprime en ce termes :

ALLOCUTION DE M. PAUL RAZOUS, PRÉSIDENT POUR 1933.

MES CHERS COLLÈGUES,

Dans l'honneur qui m'est fait aujourd'hui d'être appelé à présider en 1933, les travaux de la Société de Statistique, je vois surtout une marque de sympathie dont je tiens à vous remercier bien cordialement.

Le plupart d'entre vous pourriez, par l'autorité qui s'attache à vos titres ou à vos fonctions, remplir avec plus d'éclat que je ne le ferai le rôle qui m'est confié. Ce n'est donc pas sans une certaine appréhension que je prends place au siège occupée par des économistes, des mathématiciens, des biologistes, des financiers, des hommes d'État, que vos suffrages ont au cours des cinquante dernières années désignés comme présidents de notre Société. Ce que je puis vous promettre, c'est donc beaucoup moins le fanion éclatant d'un chef que l'affectueuse collaboration d'un ami.

J'ai d'ailleurs escompté comme principal soutien de ma bonne volonté, la

grande science et l'inlassable activité de notre cher et distingué secrétaire général, M. BARRIOL, avec lequel existe déjà, le lien provenant de notre formation commune de l'Actuariat. Il est, comme le disait le président TRUCHY, la tradition vivante de la Société de Statistique et c'est à ses initiatives qu'il y a lieu d'attribuer l'essor constant de notre Société.

J'éprouve une légitime fierté d'être le successeur immédiat de M. DUGÉ DE BERNONVILLE dont les travaux d'ordre économique et social et les études statistiques sur le travail professionnel, sont unanimement appréciés. Je dois ajouter que bien des fois j'ai frappé à la porte de son cabinet pour des documentations statistiques sur divers sujets et je le quittais toujours, lesté de renseignements utiles.

Je tiens à lui manifester ici, toute ma reconnaissance. Il est d'ailleurs un de ces hommes dont la science marche de pair avec la bienveillance et dont la modestie correspond bien à sa recherche constante de la vérité et de la clarté.

* * *

Que vous dirai-je maintenant, Messieurs, sur le rôle de la statistique et sur les disciplines des statisticiens qui n'ait été déjà exprimé par les éminents présidents qui depuis plus d'un demi-siècle, coordonnent vos remarquables travaux ?

« La statistique, comme l'a excellemment définie M. AUPÉTI, dans l'allocution qu'il prononça en 1931, est l'art de recueillir et de présenter les renseignements numériques indispensables pour guider la conduite des affaires publiques et privées, » et le président TRUCHY disait si judicieusement en janvier 1928, « que si nous avons besoin les uns et les autres de la statistique c'est que nous sentons qu'elle est devenue l'auxiliaire indispensable de la pensée et de l'action, c'est que la nécessité nous presse d'avoir une mesure précise des forces et des choses ».

Pour confirmer de sa haute autorité les citations qui précèdent, le président COLSON n'a-t-il pas dit en janvier 1929, « qu'il avait considéré comme un devoir d'appuyer toutes ses études économiques par des chiffres extraits des œuvres de statistique » ?

Sur la discipline à suivre dans l'élaboration et la présentation des statistiques, il est indispensable d'avoir présent à la mémoire les conseils si justes de quatre présidents d'hier, un économiste, un mathématicien, un administrateur et un statisticien professionnel.

L'économiste, M. André LIASSE, qui, par son remarquable précis de statistique et par ses cours si appréciés au Conservatoire National des Arts et Métiers, a formé beaucoup d'entre nous, disait ici même en janvier 1923 « que la prudence et l'esprit de vérité sont devenus pour nous une nécessité plus rigoureuse que jamais et que les accumulations des chiffres provoquées par la guerre, nécessitent des travaux d'apurement et de critique éclairée que seuls des statisticiens expérimentés peuvent faire ».

Le mathématicien, M. Émile BOREL, examinant en janvier 1922, les services que peuvent attendre l'une de l'autre les deux sciences exactes que sont la mathématique et la statistique, a montré que lorsque les statistiques sont suffisamment nombreuses et que l'on recherche les causes de variation dans le passé, on est conduit à distinguer entre les écarts fortuits et les écarts systématiques : les écarts fortuits étant ceux qui sont dus à un très grand nombre de petites causes impossibles à étudier individuellement ; les écarts systématiques étant assez importants pour qu'il soit possible d'en rechercher les causes ou si l'on préfère, les corrélations avec d'autres phénomènes statistiques.

M. Joseph GIRARD dans l'allocution inaugurale de sa présidence de 1927 disait : « pour exécuter nos travaux de la manière qui convient, il y faut faire preuve d'une probité intellectuelle sans laquelle les documents que nous pré-

parons risquent d'être sans valeur, méprisables, dangereux même; probité dans la recherche des faits unitaires, dont la collection fait l'objet de l'enquête; probité dans l'analyse de leur valeur relative, dans la vérification de leur homogénéité à l'égard des causes souvent complexes qui les régissent et à l'étude desquels ils doivent précisément concourir, probité encore dans leur coordination, dans la rédaction des conclusions; probité enfin dans la prohibition des utilisations tendancieuses ».

Et le statisticien professionnel, qui n'est autre que mon éminent prédécesseur, M. DUGÉ DE BERNONVILLE, a souligné dans sa brillante allocution de janvier dernier, la nécessité pour le statisticien de vaincre les difficultés qui surgissent devant lui quand ses observations ne résultent pas du fonctionnement automatique d'un service administratif; il nous a exposé ces difficultés et montré l'impartialité que doivent avoir les auteurs de tous les travaux de statistique.

Il n'est pas un des discours prononcés par mes prédécesseurs où il n'y ait des idées fécondes pour l'établissement des statistiques ou pour le développement de notre Société. Chacun de nous doit s'y reporter, afin d'y trouver les préceptes qui guideront ses travaux.

*
* *

Vous m'en voudriez, mes chers Collègues, si dérogeant à la règle habituelle, je ne disais pas à mon tour, combien je souhaite la progression de notre Société comme nombre de membres et quel est le choix plus particulier de travaux qui me paraissent devoir répondre aux préoccupations de l'heure présente.

Les problèmes actuels de l'économie politique et de la politique sont d'autant plus nombreux et d'autant plus difficiles à résoudre que l'évolution mondiale provoque des interpénétrations non seulement entre les pays d'un même continent, mais entre les divers continents.

L'un des plus importants de ces problèmes réside dans les résultats des systèmes économiques nationaux et des rapports commerciaux entre les diverses nations. Que les divers pays appliquent ou souhaitent les économies dites gouvernées, dirigées, ou concertées, ou bien qu'ils restent confiants dans la vieille économie libérale (accusée, peut-être avec une certaine légèreté, des maux présents, alors que ces maux semblent plutôt provenir de son abandon partiel ou total), il y a nécessité pour les producteurs et les Gouvernements de connaître dans la mesure où l'estimation est possible, non seulement les consommations des années passées, mais aussi les lois qui régissent les rapports entre la consommation, les prix des objets consommés et les pouvoirs d'acheter des populations. Peut-être que de pareils chiffres permettraient d'estimer les débouchés avant d'activer trop intensivement la production, et d'ajuster aussi la production et la consommation sans la généralisation d'ententes qui réalisent certainement des progrès techniques, mais qui ont quelquefois une tendance à maintenir des prix élevés.

Les pouvoirs d'acheter des divers pays, estimés par la totalisation des revenus, des profits et des salaires, constitueraient aussi un guide pour les producteurs.

Outre les statistiques précédentes, il en est d'autres dont l'intérêt serait considérable : ce sont les prix de revient des diverses marchandises, mais pour cette élaboration de grandes difficultés surgissent et les chiffres donnés risqueraient d'entraîner des polémiques violentes et intéressées qui accroîtraient la confusion; il faut d'ailleurs reconnaître que pour un même produit, il y a selon les endroits, selon les producteurs et selon les procédés de fabrication, des prix de revient quelque peu différents. Mais si de pareilles statistiques ne peuvent être faites que pour ces cas bien spécifiés, il n'en est pas de même de celles qui permettraient d'établir la répercussion sur les prix de revient et plus facilement

encore sur les prix de vente des principaux éléments du coût de la production et notamment des charges fiscales et de la main-d'œuvre; il n'est pas douteux que de pareils travaux permettraient par exemple de chiffrer l'incidence sur les prix de l'adoption de la semaine de quarante heures et de vérifier si l'augmentation des salaires qui en résulterait ne serait pas la préface d'une augmentation sensible des prix de revient et d'un renchérissement du coût de la vie.

Une troisième catégorie de problèmes consisterait à rassembler les documents et les observations sur les calamités agricoles : il y a déjà pour les risques grêle et mortalité du bétail des chiffres intéressants que publie périodiquement notre vice-président M. HAMON, mais il y a d'autres risques tels que les maladies des plantes, le risque d'inondation, de mortalité par la foudre, etc.; pour lesquels il est possible d'envisager l'établissement, comme on le fait pour les risques sociaux, de taux de fréquence et de taux de gravité. De même les crises périodiques de surproduction, étudiées depuis déjà longtemps à la Société de Statistique par un de ses premiers présidents, le Dr JUGLAR, par plusieurs de nos distingués membres, le baron MOURRE, etc.; et auxquelles notre éminent collègue, le professeur LESCURE, vient de consacrer un très remarquable ouvrage, méritent de nouvelles communications à l'occasion, notamment, de l'action sur la crise actuelle d'une rationalisation parfois exagérée et inopportune, de l'affaiblissement du pouvoir d'acheter, des restrictions apportées à la circulation des marchandises, des capitaux et des devises. Il serait aussi intéressant de déceler le bien et le mal de certaines ententes industrielles par la comparaison des fluctuations des prix des produits des industries cartellisées et de celles qui ne le sont pas.

Ces comparaisons entre les fonctionnements des régies départementales ou communales et ceux des entreprises privées similaires pourraient éclairer les discussions qui surgissent aujourd'hui plus que jamais entre les partisans de l'économie dirigée et les hommes courageux et prudents qui, malgré les attaques auxquelles ils sont en butte, ne veulent admettre pour l'État que le rôle de gardien du principe de l'offre et de la demande.

Le cadre des travaux statistiques que je mentionne n'est nullement limitatif et il est bien entendu que toutes les recherches démographiques sur la population restent toujours extrêmement utiles. J'ai toujours présent à la mémoire cette phrase si nette et si vraie que M. Charles RICHER prononça ici en janvier 1925 : « la décroissance de la natalité française n'est pas du tout une question importante : c'est la seule; tout citoyen français doit se dire avec désespoir que si quelque obstacle n'est pas apporté à cette décroissance de la natalité. C'en est fait de l'avenir français; c'est par la statistique que le mal a été révélé et c'est par les statistiques, aussi minutieuses, détaillées, sagaces, qu'on pourra trouver quelques moyens d'édifier cet obstacle ».

En ce qui concerne la présentation des travaux, permettez-moi de signaler une pratique dont j'ai reconnu personnellement l'efficacité et qui est employée fréquemment dans les beaux travaux de Statistique générale de la France, dirigés avec tant de compétence par M. Michel HUBER : c'est la généralisation de la représentation graphique. Rien ne donne aux statistiques un aspect aussi concret que les représentations linéaires des variations de séries de nombres ordonnées dans le temps ou dans l'espace. Il serait même souhaitable que pour les séries ordonnées d'après une seconde variable, on adopte des systèmes de représentation à trois dimensions dont les sections perpendiculaires aux axes de coordonnées, permettraient d'intéressantes comparaisons. Et à ceux de nos jeunes collègues qui n'ont pas encore utilisé ces procédés, il peut être recommandé la lecture des travaux étrangers de Vilfredo PARETO et de WALRAS et des travaux français parmi lesquels je citerai : le *Cours d'Economie politique* de M. COLSON, le *Traité de Statistique* de M. Lucien MARCH et l'*Economique rationnelle* de M. DIVISIA.

Telles sont, mes chers Collègues, les suggestions que j'ai l'honneur de proposer à vos esprits réfléchis, persuadé que dans les communications nouvelles, vous apporterez comme dans les communications passées, les caractères de l'observation méthodique, de l'explication logique des chiffres obtenus et les déductions rationnelles qu'ils comportent.

Vous fournirez ainsi aux économistes et aux politiques des matériaux indispensables qui, à condition d'être bien utilisés, éviteront beaucoup d'erreurs et économiseront les dépenses inutiles de malencontreuses expériences.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1932.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 21 décembre 1932, inséré dans le *Journal* de janvier 1933.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées à la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence, MM. DALSACE (André), PAVIOT (Lucien), PATART (André) et DEMETRE (Stephanesco) sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait connaître qu'il a reçu, pour la Société, la demande d'admission suivante au titre de membre titulaire :

M. MARTY (Georges), docteur en droit, Secrétaire du Syndicat professionnel des producteurs et distributeurs d'énergie électrique, 26, rue de la Baume (VIII^e), présenté par MM. René Théry et Pernot.

Conformément à l'usage il sera statué sur cette candidature à la prochaine séance.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu, pour la Société, un certain nombre d'ouvrages dont la liste complète sera insérée dans un prochain numéro du *Journal*.

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

Conditions générales des polices incendies, de notre collègue M. L. DE RIEDMATTEN.

Relations entre les cycles des taux de vitalité et les cycles astronomiques et météorologiques de M. CONYERS MORRELL, travail présenté à l'Association pour l'étude des problèmes de la population.

Affaires de Banque, par notre collègue M. P. CAUBOUE. Ce livre qui résume les belles leçons de notre collègue au Centre de Préparation aux Affaires de la Chambre de Commerce est d'un intérêt considérable.

Les Grands Réseaux nous ont adressé une brochure sur leur situation et les mesures qu'elle comporte et indiqué leur plan de réorganisation.

Le Secrétaire général signale à ce sujet un article paru dans la *Revue Scientifique* qui, malheureusement, ne paraît pas s'être inspiré de l'étude précitée.

Enfin le Secrétaire général appelle l'attention de ses collègues sur la date de la séance d'avril qui est avancée au 2^e mercredi, 12 avril, en raison des fêtes de Pâques.

COMMUNICATION DE M. RIVET : « LA STATISTIQUE DES FONCTIONNAIRES ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. RIVET pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du *Journal*.

M. le Président remercie M. RIVET de sa très intéressante communication et ouvre la discussion.

MM. D^r R. SOREL et REY présentent des observations qui seront insérées à la suite de la communication de M. RIVET.

La séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
Paul RAZOUS.

Erratum au Journal de janvier 1933, page 36.

Remplacer la phrase :

M. RISLER précise qu'alors que l'hectolitre d'essence coûte 25 francs, l'hectolitre d'alcool nécessaire à la fabrication du gazoil revient à 250 à l'État qui ne le vend que 125 francs.

par la suivante :

M. RISLER précise qu'alors que l'hectolitre d'essence coûte 25 francs, l'hectolitre d'alcool nécessaire à la fabrication du *carburant poids lourds* (et non pas du gazoil qui n'a jamais contenu d'alcool) revient à plus de 250 francs à l'État qui ne le vend que 115 francs.
